



RAPPORT DE LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

1^{er} août 1967 - 31 juillet 1968

Page 2, paragraphe 13, cinquième ligne

L'alinéa doit se lire comme suit:

Organisation des Nations Unies (Assemblée générale, Conseil de sécurité, Conseil économique et social, Conseil de tutelle, Commission intérimaire de l'Assemblée générale, Comité chargé des demandes de réformation de jugements du Tribunal administratif);